



Camille BEDIN

VOTRE DÉPUTÉE

Candidate de la Droite et du Centre

À L'OCCASION DE LA FÊTE DES MÈRES - NOTRE PROJET

Pour les mamans, les femmes (et leurs familles !)

La fête des mères est l'occasion de revenir sur les sujets majeurs d'inégalités entre les femmes et les hommes et la place de la famille dans notre société.

L'égalité femmes-hommes : encore beaucoup de progrès à faire

80% des familles sont très préoccupées par l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle

Les femmes touchent en moyenne et en équivalent temps plein **81% du salaire des hommes**

216 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur ancien ou actuel partenaire. 14 % déclarent avoir déposé une plainte.

5,7 millions de parents et enfants vivent sous le seuil de pauvreté

| NOS VALEURS : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ |

Nous voulons :

Une **société moderne**, réalisant pleinement l'égalité femmes-hommes

Une **société solidaire**, reconnaissant la famille, le rôle des femmes et en particulier des mamans, comme piliers de la société

| NOS PROPOSITIONS |

Députée, Camille BEDIN défendra :

- **La possibilité de concilier facilement vies familiale et professionnelle** : garantir la liberté des familles dans le choix des modes de garde, par la diversification et la flexibilisation des structures d'accueil ; réintroduire la liberté dans le recours au congé parental ; promouvoir le télétravail
- **La lutte contre les discriminations, notamment salariales** : à responsabilités égales, salaires égaux, considération égale
- **Le soutien prioritaire aux mères isolées** : en leur permettant l'accès prioritaire aux crèches et aux logements sociaux
- **L'intransigeance contre les violences faites aux femmes** : développer l'hébergement d'urgence ; encourager les femmes à porter plainte auprès d'un référent dans chaque commissariat

Harcèlement de rue : ces incivilités quotidiennes (insultes, agressivité,...) doivent être sanctionnées d'une amende aggravée

- **La politique familiale** : rétablir l'universalité des allocations familiales et relever le plafond du quotient familial, préserver le cadre juridique défini par les lois de bioéthique de 1994, révisées en 2011, pour la protection des droits de l'enfant

Elles appellent à voter Camille BEDIN



« Multiplier les solutions de garde et d'accueil pour les enfants, favoriser l'implantation des crèches privées, accompagner la formation des assistantes maternelles et parentales : l'une de nos priorités »

Nassera HAMZA

Adjointe au Maire de Suresnes, déléguée à la Petite enfance, la Famille et la Santé
Suppléante de Camille Bedin



« Nous nous engageons pour l'avenir de nos enfants »

Cécile GUILLOU

1ère Maire Adjointe de Suresnes,
déléguée à la Politique de la ville et à la Cohésion sociale



« L'égalité entre les femmes et les hommes est un combat majeur pour une société moderne »

Gunilla WESTERBERG-DUPUY

Adjointe au Maire de Suresnes, déléguée à la Solidarité, à l'Égalité des chances et aux Droits des femmes



« C'est dans la famille que s'exercent les premières solidarités et que l'enfant doit être aimé et protégé : je le vis au quotidien en tant que mère »

Marie TRAN

Conseillère municipale de Nanterre
Membre du CCAS de Nanterre



« Être mère, chef d'entreprise, et élue... un défi quotidien ! nous savons de quoi nous parlons ! »

Lorraine RÉGIS

Conseillère municipale de Nanterre
Chef d'entreprise

Camille BEDIN a 31 ans, mère de 2 enfants, cadre dans une entreprise privée, fondatrice d'associations de soutien scolaire et conseillère départementale des Hauts-de-Seine.